MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 102 (2002), p. 143-153

Hélène Cuvigny

Remarques sur l'emploi de [idios] dans le praescriptum épistolaire.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Remarques sur l'emploi de ἴδιος dans le *praescriptum* épistolaire

Hélène CUVIGNY

O. KROK. I 81 [1] ne paie pas de mine : c'est le coin supérieur droit d'une lettre pour lequel je n'ai pas trouvé de raccord. Il en reste juste assez pour comprendre que la lettre (sans doute une copie ou un brouillon) était adressée par un certain Papirius, *curator praesidii*, à un ἔπαρχος. Celui-ci est probablement, comme toujours dans le corpus des O. Krok., le préfet du désert de Bérénice, commandant en chef du réseau des *praesidia*. Ce minuscule fragment ne se recommande que par une formule inhabituelle dans le *praescriptum* ; elle a été le point de départ de ces observations.

O. Krok. I 81 — Trajan ou début du règne d'Hadrien
inv. 798 — 5,3 × 4,5 cm — fig. 1

]υ καὶ ἰδίῳ ἐπάρχ(ῳ)
] Παπείριος κουράτωρ
] τριῶν ἱππέων
] . ᾳι̣
5] .
— — — — — — —

1 επα̊ρ ‖ **3** ιππεω$^{\nu}$ par manque de place.

1 O. Krok. I = H. CUVIGNY, *Ostraca de Krokodilô* I. *La correspondance militaire et sa circulation (O. Krok. 1-151)*, à paraître. Sur Krokodilô (auj. al-Muwayh), *praesidium* romain de la route de Qift à Qusayr, cf. H. CUVIGNY, J.-P. BRUN, A. BÜLOW-JACOBSEN, D. CARDON, J.-L. FOURNET, M. LEGUILLOUX, M.-A. MATELLY, M. REDDÉ, *La route de Myos Hormos, FIFAO* 48, Le Caire. À paraître (cité ci-après comme *Route*).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'expression ἰδίῳ ἐπάρχ(ῳ) est unique, mais elle s'explique très bien par la simple valeur de possessif que prend ἴδιος dans la *koinè* [2] ; on comprend dès lors qu'il s'agit là d'un latinisme : si la lettre avait été écrite en latin, elle aurait été adressée par Papirius *praefecto suo*, expression qui, justement, se rencontre dans le *praescriptum* de la lettre latine *CEL* 158 : Domitio Respecto praef(ecto) suo Severus (centurio) salutem [3].

L'adjonction d'un possessif à un grade ou un nom de fonction militaire romain est cependant exceptionnelle ; les seuls autres exemples que j'en relève dans le corpus papyrologique sont :

– O. Krok. I 51 (109p), circulaire d'un officier aux curateurs de la route de Myos Hormos ; il y mentionne Ἀρτωρίῳ ἐπάρχῳ ἡμῶν ;

– *RMRP* 74 (117p). Les premières lignes de ce reçu sont ainsi éditées [4] :

Λονγεῖνος Λόνγ[ος] σημεαφόρ[ο]ς [σπ]είρης ᾱ
Λουσιτανῶν (ἑκατονταρχίας) Τιτουληίου Λ[ο]νγείνωι
Τιτουληίῳ ἰατ̣[ρῷ] (ἑκατοντάρχῃ) χαίρειν.

La mention d'un médecin militaire avec le grade de centurion est unique, mais a été acceptée dans les rééditions successives du papyrus, y compris après que Gilliam avait suggéré de restituer ἰδίῳ au lieu de ἰατ̣[ρῷ] [5]. Cette conjecture conviendrait admirablement pour le sens, puisque l'émetteur du reçu appartient effectivement à la centurie dont le destinataire est l'éponyme. Il faut avouer cependant que les traces, au vu de la photo du papyrus [6], ne sont guère favorables à l'idée de Gilliam car elles semblent exclure un delta ; ἴτ̣[ι]ῳ est en revanche paléographiquement possible [7]. La photo révèle des traces d'encre entre Τιτουληίῳ et ἴ : il pourrait s'agir d'un iota adscrit (en ce cas : Τιτουληίωι ἰτ̣[ί]ω[ι?]). Quant à la lecture ἰατ̣[ρῷ] [8], elle est loin d'être séduisante, l'alpha me paraissant très douteux ;

– O. Krok. I 94 (*c.* 118p), lettre d'un soldat à un camarade : ὁ τεσσαλάρις μο[υ] ;

– O. Krok. inv. 551 (Trajan) : lettre dont l'auteur, qui se trouve au Wâdî al-Fawâkhîr, mentionne le curateur de Krokodilô, où réside son correspondant, en l'appelant ὁ κουράτωρ σου. Le cas est unique dans tout le désert Oriental ; les deux correspondants font partie, semble-t-il, des civils qui vivent en symbiose avec les soldats dans les *praesidia* ;

2 LSJ, *s.v.* ἴδιος I, 6. Blass, Debrunner, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, § 286.

3 L'idée que cette façon de s'adresser à un correspondant était un latinisme a été formulée pour la première fois par A. Bülow-Jacobsen : « There is a strong suspicion that this use of ἴδιος might be a translation of Latin *suus* » (P. Oxy. XLIX 3505.1n).

4 Je restaure les accents et les esprits, omis par Fink dans ses *RMRP*.

5 J.F. Gilliam, « An Egyptian Cohort in AD 117 » *Bonner Historia-Augusta-Colloquium* 1964/1965, *Antiquitas* 4, Bonn, 1966, p. 92, n. 5.

6 M. Norsa, *Papiri greci delle collezioni italiane. Scritture documentarie* II, Rome, 1933, pl. 15.

7 La graphie ἴτιος pour ἴδιος est attestée en *PSI* IX 1030.14 (109p) et P. Tebt. II 397.32 (198p).

8 En ce cas : ἰα̣τ̣[ρ]ῳ.

BIFAO 102 (2002), p. 143-153 Hélène Cuvigny
Remarques sur l'emploi de [idios] dans le praescriptum épistolaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

– *CPLat.* 221.30 (142p) : testament d'un *eques alae, stator praefecti*, qui lègue 50 deniers à « son » préfet (pref(ecto) meo) ;

– O. Ka. La. inv. 509 (règne d'Antonin)[9] : lettre d'un certain Sempronius, au centurion Norbanus ; le *praescriptum* est ainsi rédigé : Cεμπρώνιος Νωρβανῷ τῷ τιμιωτάτῳ μου (ἑκατοντάρχῃ) χαίριν. On note plusieurs anomalies : la rareté de l'emploi du possessif avec le grade militaire ; la plus grande rareté encore de l'emploi du possessif avec τιμιωτάτῳ[10] ; la rareté de l'emploi de τιμιωτάτῳ avec un grade militaire[11] ou un nom de fonction, l'ordre des mots étant d'ailleurs alors différent (anthroponyme-nom de fonction-τῷ τιμιωτάτῳ[12]) ;

– *SB* XIV 12040 (IIp), lettre mutilée, émanant probablement d'un officier : ἐ]πειδὴ ἔγραψεν ὁ ἔπαρχοc ἡμῶν ;

– O. Bu Njem 76-79, 84 (259p), 103 (IIIp) : praeposito meo[13]. Voir notamment les nos 76-79, billets adressés par un *miles* au *praepositus* du camp de Golas, qui a le grade de décurion ; le *praescriptum* est ainsi formulé : Octavio Festo dec(urioni) p(rae)p(osito) meo Aemilius Aemilianus mil(es) salutem.

Dans l'armée romaine, l'emploi du possessif attaché à un grade ou une fonction est donc tout à fait exceptionnel. Contrairement à l'usage en vigueur dans l'armée française, un soldat n'est pas tenu de dire « mon » centurion, « mon » décurion. Il n'est susceptible de le faire que lorsqu'il dépend réellement de cet officier en tant que tel (d'où, ci-dessus, decurioni et praeposito meo[14]), et il ne le fait que rarement. Dans les expressions « mon *tesserarius* », « ton curateur » relevées dans deux lettres familières de Krokodilô, le possessif a seulement une fonction discriminante (probablement aussi dans le cas du cavalier qui lègue cinquante deniers pref(ecto) meo). Mais en va-t-il toujours de même ?

Déjà, à propos de ὁ ἔπαρχοc ἡμῶν, Bagnall hésitait entre la valeur discriminante (« notre préfet » par opposition à d'autres préfets) et la traduction d'une formule latine conventionnelle, *praefectus noster*[15]. La seconde solution me semble préférable, bien qu'il n'existe précisément pas d'attestation en latin de la formule *praefectus noster* (même si *praefectus* semble plus attirer les possessifs que les autres grades militaires[16]). Dans le cas d'O. Krok. I 81, l'idée d'une simple fonction discrimante du possessif ἴδιοc peut se défendre ; en effet, je ne vois pas

9 O. Ka. La. = ostraca de Kainè Latomia, aujourd'hui Umm Balad, sur la route du Mons Porphyrites.

10 La *DDBDP* donne deux exemples tardifs : τῇ τιμιωτάτῃ μου Νόννᾳ Παπάις χαίρειν (P. Ant. II 93.1-2, IVp) ; τιμιωτάτῃ μου μητρὶ Μαρίᾳ Βῆcαc ἐν θεῶι πλῖcτα χαίρειν (P. Harr. I 107.1-3, IVp). Mais ces deux cas relèvent de l'usage tardif de placer l'anthroponyme après τιμιωτάτῳ.

11 Je n'en connais que deux exemples : Οὔλπιοc Δ[ι]ονυcόδ[ωροc] τῶν ἠγορανομηκότων νομικὸc Caλουιcτ[ίῳ Ἀφ]ρικανῷ ἐπάρχῳ cτόλου καὶ [ἐπὶ τῶ]ν κεκριμένων τῷ τειμιω[τά]τῳ χαίρειν (P. Oxy. II 237.viii.2-3) ; [....]νιοc (ἑκατοντάρχης/δεκαδάρχης) Ἰουλίῳ Εὐπολέμῳ [δουπλ?]ικιαρίῳ τῷ τιμιωτάτῳ [χαίρει]ν (*SB* XIV 116̈99, corrigé par Gilliam, *BASP* 13, 1976, p. 57 sq.).

12 Par ex. P. Giss. 11.1-3 : Παπείρεις Ἀπολλωνίῳ cτρατη(γῷ) Ἀπολλωνοπολείτου (Ἑπτα)κωμίας τῷ τιμιωτάτῳ χαίρειν. Également les exemples cités à la note précédente. Cette remarque ne vaut évidemment que pour la période antérieure au IVe s.

13 Pour *meo* au lieu de *suo* qu'on attendrait, voir Cugusi, *CEL* II, p. 314, *comm. ad* 214.1.

14 Fantassin, Aemilius Aemilianus ne pouvait appartenir à la turme du décurion.

15 R.S. Bagnall, *BASP* 12, 1975, p. 143.

16 Je me suis demandé si ce n'était pas à cause du suffixe *prae-*, qui appellerait en quelque sorte une spécification : cf. aussi *praepositus meus*.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'autre solution pour]υ καὶ que de restituer ἐπάρχῳ ὅρο]υ⟨ς⟩ [17] καὶ ἰδίῳ ἐπάρχ(ῳ), « préfet du Désert et mon préfet » ; le préfet anonyme serait-il dès lors à la fois préfet de Bérénice et préfet de l'aile cantonnée à Koptos, dont Papirius serait un cavalier ? Les préfets de Bérénice cumulent en effet parfois la préfecture de Bérénice et celle d'une aile de cavalerie, mais ce cumul n'est pas attesté avant la fin du IIe s. [18]. Rien n'empêche en fait que Papirius ait appelé le préfet de Bérénice « mon préfet », même si ce n'était pas le commandant de son unité d'origine : nous savons que les curateurs des *praesidia* du désert de Bérénice sont sous le commandement du préfet de Bérénice, et Artorius Priscillus, qui ne semble pas avoir commandé une unité au moment où il était préfet de Bérénice [19], est pour eux ἔπαρχος ἡμῶν (cf. *supra*, O. Krok. I 51.16). Je pense en définitive que l'adjonction, objectivement inutile dans le contexte, καὶ ἰδίῳ ἐπάρχ(ῳ), est à considérer comme une formule de courtoisie.

L'emploi déférent du possessif est bien connu pour la 1re personne du pluriel, *noster* [20], qui entre dans la formation d'appellations stéréotypées, dont les plus courantes sont *Caesar noster*, *Imperator noster*, *dominus noster*. Sur ce modèle a visiblement été calqué le rare *consularis noster* de *CEL* 199-1.i & ii.3-4 : quid mihi scripserit Antonius Seleucus v(ir) c(larissimus) cos(ularis) noster, … subieci [21]. Ce possessif révérencieux peut aussi se décliner au singulier : cf. *Tab. Vindol.* II 225.14-15 : Marcellum clarissi[mum virum] consularem meum. Les dictionnaires ne rendent pas compte de cet emploi déférent de *meus* (dont ils font seulement état pour *noster*).

Cette valeur déférente est un aspect de la valeur affectueuse qu'a souvent le possessif en latin et qui ressort avec une particulière évidence lorsque l'adjectif possessif se rapporte *directement* à un anthroponyme (« mon cher Untel »). Cet emploi est beaucoup moins répandu en grec (j'y reviens plus loin).

Le choix de ἴδιος pour rendre *suo* s'explique peut-être par le fait qu'il peut représenter n'importe quelle personne, aussi bien la troisième comme il est d'usage dans le *praescriptum* des lettres en latin, que la première, qui sera préférée dans l'épistolographie grecque lorsque celle-ci sera envahie par les possessifs. En outre, comme, en tant qu'adjectif substantivé (généralement au pluriel), ἴδιος appliqué à des personnes signifie « proche, ami, intime », il véhicule la charge affective que nous venons de souligner pour les possessifs en latin. Néanmoins ἴδιος a eu remarquablement peu de succès, car, après O. Krok. 81, je ne peux citer que deux autres cas où il ait été délibérément employé dans un milieu romanisé pour rendre le latin *suo* :

– *SB* I 5218 (156p) : Ἰούλι[ος] Ἀσκλᾶς ἱππεὺς ἴλης Βουκοντίων τύρμης Κοντιλλιανῆς Ἰουλίῳ Ἀπολιναρίῳ ἰδίῳ ἀδελφῷ χαίρειν. Dans cet exemple, le cavalier décline sa matricule à la romaine et ἰδίῳ ἀδελφῷ calque le syntagme *fratri suo* qu'on trouve fréquemment dans les lettres latines documentaires [22] ;

17 Même faute sur le génitif ὅρου⟨ς⟩ en O. Krok. I 88.11.

18 Voir *Route*, p. 304-305.

19 *Route*, p. 303-304.

20 *OLD*, s.v. *noster* (3) : « (especially from a slave's viewpoint) ». Cf. cette remarque de Chastagnol (à propos de l'appellation *dominus noster* appliquée aux empereurs tardifs) : « l'adjectif *noster* est très naturellement employé par les esclaves pour désigner leur maître. Le possessif paraît impliquer non seulement le respect, mais l'existence de liens particuliers de confiance entre maître et serviteur » (*BSFN* 40, 1985, p. 619).

21 *CEL* II, p. 286, *comm. ad* 199.2, l.3-4.

22 Le commentaire de H. Koskenniemi (*Studien Zur Idee und Phraseologie des griechischen Briefes bis 400 n. Chr.*, Helsinki, 1956, p. 104, n. 1) est inadéquat : il est indifférent que le substantif auquel se rapporte ἴδιος exprime ou non un lien de parenté : ici, ἴδιος équivaut simplement à un adjectif possessif.

BIFAO 102 (2002), p. 143-153 Hélène Cuvigny
Remarques sur l'emploi de [idios] dans le praescriptum épistolaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

– O. Claud. inv. 7218 (186/187p). Ce document s'annonce expressément comme une traduction en grec d'une lettre latine adressée par un préfet d'Égypte à un *procurator metallorum* : Πωμπώνιος Φαυστιανὸς Πρώβι (*sic*) τῷ ἰδίῳ χαίρειν.

Il existe dans le reste du corpus papyrologique un nombre restreint de *praescripta* épistolaires avec ἴδιος pour lesquels l'influence latine est moins évidente. Il convient de distinguer les cas où ἴδιος est directement apposé au nom du destinataire et ceux où il se rapporte à un titre, une appellation quelconque apposée au nom du destinataire.

1. ἴδιος directement apposé au nom du destinataire [23]

BGU I 37	50p	Μυcταρίων Cτοτοήτι τῶι ἰδίωι πλεῖcτα χαίρειν
P. Bad. II 35	87p	Ἰοά[νν]η Ἐπαγάθῳ τῷ εἰδίῳ πλ[εῖcτα χαίρειν]
P. Fay. 110, etc.	94-104p	Λούκιος Βελλιῆνος Γέμελλος Ἐπαγαθῶι τῶι ἰδίωι χαίρειν [24]
SB XVI 12322	Ip	Cαραπίων Διοδώρωι τῶι ἰδίωι χαίρειν [25]
P. Brem. 53	114p	[---] Διοcκορᾶι τῷ ἰδίωι [---] χαίρειν
O. Max. inv. 631	Trajan	Μένανδρος Παπιρίῳ τῷ ἰδίῳ χαίρειν
O. Ka. la. inv. 462	Antonin	Cωκράτης Μάγνῳ τῶι ἰδίωι χαίρειν
O. Claud. inv. 7218	186-187p	Πωμπώνιος Φαυcτιανὸc Πρώβι (*sic*) τῷ ἰδίῳ χαίρειν
P. Oxy. VI 932	IIp	Θαῖc Τιγρίῳ τῷι ἰδίῳ χαίρειν
P. Oxy. XLIX 3505	IIp ?	Παποντῶc Ἀλεξάνδρωι τῶι ἰδίωι χαίρειν
P. Turner 35	222p	Οὐαλέριος Λόγγος Αὐρηλίῳ Φαήcι ἰδίωι [χ]αίρε[ιν]
O. Leid. 330	II-IIIp	Πεβώτιος Λελοῦτι τῶι ἰδίωι χαίρειν
P. Ant. III 194	Vp	Αὐρ(ήλιος) Ἰμέριος Πιτήρωνι ἰδίῳ χ(αί)ρ(ειν)

Le *locus classicus*, souvent cité, concernant cette première série est Koskenniemi, *op. cit.* (*supra* n. 22), p. 104. Koskenniemi y fait deux observations justes et importantes : les lettres adressées τῷ δεῖνι τῷ ἰδίῳ sont des lettres d'affaires ; au moins dans le cas de la correspondance entre L. Bellienus Gemellus et Epagathos, nous savons que ce dernier est un παιδάριον, un esclave [26]. Koskenniemi conclut que ἴδιος, dans les *praescripta*, ne désigne pas un membre de la famille de l'expéditeur, ce qui serait selon lui la signification habituelle de ἴδιος appliqué à des personnes dans les papyrus [27], mais a un sens plus restreint, impossible à déterminer

23 J'ai éliminé P. Grenf. I 60, parce qu'à mon avis, dans le *praescriptum* en forme épistolaire de cet acte de vente, ἰδίῳ μου est une faute pour ἰδίου μου, l'expression s'appliquant à un tuteur, non à un destinataire.

24 Partant du présupposé, qui s'est depuis avéré erroné, qu'Epagathos était le neveu de Gemellus, J.-H. Moulton et G. Milligan (*The Vocabulary of the Greek Testament, Londres,* 1914-1929, p. 298b) pensent à tort que ἴδιος sert ici à exprimer un lien de parenté plus lâche que la filiation : lorsqu'il s'adresse à son fils Sabinus, Gemellus écrit toujours τῶι υεἱῶι.

25 L'éditeur pense que Diodôros est probablement le fils de Sarapiôn, mais les raisons invoquées ne sont pas contraignantes.

26 P. Oxy. L 3597.15n.

27 C'est du moins le cas la plupart des fois où ἴδιος est au pluriel. Koskenniemi cite à l'appui G. Ghedini, *Lettere cristiane dai papiri greci del III e IV secolo*, Milan, 1923, p. 136. Mais ce n'est pas une référence heureuse, car il s'agit d'un commentaire à P. Oxy. XIV 1680.5 où Ghedini comprend à tort ἐν τοῖc ἰδίοιc comme un masculin pluriel (« parmi les tiens ») alors que c'est un neutre (« chez toi ») ; il commet le même faux-sens à propos de P. Fay. 136.9.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

précisément : « Dies bedeutet ein Beschränkung im Gebrauch des Wortes ἴδιος in diesem Sonderfall, denn sonst bezeichnet ja das Wort in der Sprache der Papyri ganz allgemein Familienmitglieder (...) Alles in allem wird ἴδιος in dieser Bedeutung nicht sehr häufig benutzt, so dass sein genauer Ausdruckswert unsicher bleibt. »

L'analyse de Koskenniemi doit être complétée par deux remarques. D'abord celle, déjà citée, faite par A. Bülow-Jacobsen à propos de P. Oxy. XLIX 3505.1, à savoir que ἰδίῳ est une transposition du latin *suo* ; ainsi s'explique l'imprécision sémantique qui embarrassait Koskenniemi. En second lieu, cet emploi épistolaire de ἴδιος est à rapprocher, comme l'a déjà bien vu Helen Cockle [28], des occurrences où ce mot désigne un employé, un agent [29].

Contrairement à ce qu'on a écrit [30], ce sens de ἴδιος n'est pas attesté à l'époque ptolémaïque : je n'en ai pas relevé d'exemple pour cette période [31], aucun de ceux que j'ai repérés n'étant antérieur au IIe s. apr. J.-C. R. Scholl [32] pense en trouver un cas, unique, en P. Köln V 226, lettre de Chairèmôn à Syros dont l'adresse, au verso, se termine par ἀ]πό(δος) Σύρωι ἰδίῳ. Mais l'écriture de cette lettre, comme on peut le voir sur la planche XIV de l'édition, n'a rien de ptolémaïque et doit être attribuée à la haute époque impériale [33].

L'appartenance de ces *idioi* à la « maison » de quelqu'un est-elle également d'ordre juridique, autrement dit appartiennent-ils à leur patron en tant qu'esclaves ? C'est le cas pour Epagathos, mais il ne faut pas généraliser, puisqu'il arrive aussi qu'un ἴδιος soit un Aurelius [34]. Ἴδιος comme nom de fonction ne laisse pas préjuger du statut juridique de la personne ainsi désignée.

Revenons aux *praescripta* du type ὁ δεῖνα τῷ δεῖνι (τῷ) ἰδίῳ. Tout se passe comme si, dans l'Égypte romaine, on avait imité la tournure latine anthroponyme + *suo*, mais en la réservant de préférence aux employés, aux subordonnés [35] : s'adresser à Untel (τῷ) ἰδίῳ permettait de marquer à la fois la différence de classe et une certaine affection pour des employés qui sont, semble-t-il, des hommes de confiance [36] : dans le cas de la correspondance du vétéran Lucius Bellienus Gemellus, qui appelle systématiquement son fils τῶι υἱῶι et son esclave Epagathos τῷ ἰδίῳ, on a l'impression que ἴδιος est employé par défaut, pour éviter

28 P. Oxy. L 3597.15n.

29 IIp : P. Gen. I 25.2 (124p : Ξένω[ν] Ἀσκληπιάδου διὰ Ἑρμαίο(υ) ἰδίο(υ) Ἀνουβίωνι Σαραπίωνος χ(αίρειν)) ; P. Diog. 46.1-2 (141/142p : Ἀπολιναρίωι τῶι κυρίωι π(αρὰ) Ἑρμῆτος ἰδίου) ; P. Oxy. XVII 2135.11 (188p) ; P. Mich. VIII 503.11 (prête-moi trois vaches διὰ τῶν ἰδίων Μωρίωνος). – IIIp : P. Oxy. L 3596.3-4 (παρὰ Κλαυδιανοῦ κεραμέ[ως οἰν]ικοῦ κεράμου ἰδίου Εὐδαίμονος γυμνασιάρχο[υ βου]λε[υ]τοῦ) ; P. Oxy. L 3597.2 (260p ; Σεπτιμίῳ Εὐδαίμονι (...) παρὰ Κλαυδιανοῦ ἰδίου κεραμέως : même homme que le précédent) ; P. Oxy. XII 1497.4 (279p : ὑπὸ Διδύμου ἰδίου τοῦ γεούχου) ; P. Oxy. VI 974 (δὸς Ζωίμῳ ἰδίῳ ὑπὲρ ὀψωνίων) ; P. Oxy. XIV 1711 ; P. Lond. III 965 ; P. Mert. I 27.r°.5 ; P. Oxy. XVII 2144, *passim*. – IVp : P. Oxy. XIV 1722.2 ; P. Oxy. XIV 1716.5 ; *PSI* VIII 884.1 ; P. Oxy. XLVIII 3420.14 (ἐδήλωσας οὖν διὰ Ἀμόιν ἴδιόν σου) ; P. Oxy. L 3598, *passim*.

30 I. Biezunska-Malowist, *L'esclavage dans l'Égypte gréco-romaine*. Seconde partie : *Période romaine*, Wrocław, Varsovie, Cracovie, Gdańsk, 1977, p. 12 : « Comme c'était le cas durant la période ptolémaïque, les esclaves étaient parfois désignés par ὁ ἴδιος... »

31 P. Cairo Goodsp. 4.9 m'a paru un candidat possible, mais le ton de la lettre (et le fait que ἴδιος ne soit pas simplement apposé à l'anthroponyme) suggère que Glaukias est un ami intime qu'on recommande, plutôt qu'un serviteur de confiance (ὑπὲρ ὧν ἠβουλόμεθα ἀπεστάλκαμεν πρός σε Γλαυκίαν ὄντα ἡμῶν ἴδιον κοινολογησόμενόν σοι).

32 C. Ptol. Sklav. II, nº 154, p. 670.

33 Fin Ier s.-IIe s., me confirme A. Bülow-Jacobsen.

34 P. Oxy. XIV 1711.1-5 : Αὐρήλιος Ἀλέξανδρος Ἀλεξάνδρου μητρὸς Διδύμης ἀπὸ τῆς λαμπρᾶς καὶ λαμπροτάτης Ὀξυρυχειτῶν πόλεως Αὐρηλίῳ Γελασίῳ ἰδίῳ Αὐρηλίου Ἑθερίου τοῦ κρα(τίστου) δουκηναρίου χαίρειν. Un affranchi ?

35 Peut-être pas toujours : ainsi, dans le cas d'O. Max. inv. 631, Papirius a quelque chance d'être un cavalier, donc certainement pas socialement inférieur à Menandros ; en ce cas, τῷ ἰδίῳ pourrait être un « pur » latinisme.

36 Souvent, les *idioi* relevés en note 29 sont impliqués dans des transactions financières, consentant des prêts, émettant des quittances au nom de leur patron, etc.

BIFAO 102 (2002), p. 143-153 Hélène Cuvigny
Remarques sur l'emploi de [idios] dans le praescriptum épistolaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

un appellatif familial tout en sacrifiant à la civilité épistolaire. Sans doute dans ces *praescripta* jouait-on sur la polysémie de ἴδιος (à la fois « qui m'appartient », « personne proche » et, grâce à son affaiblissement sémantique dans la *koinè*, calque du *suo* épistolaire), d'où l'incertitude compréhensible des éditeurs qui hésitent entre les traductions du type « à son cher Untel » et « à Untel son esclave *ou* son agent ».

Le *Wörterbuch* de Preisigke prend en compte ce sens d'« homme de confiance » apparu dans les papyrus à l'époque romaine, mais ne le distingue pas suffisamment du sens classique de « amici, propinqui » (*Thes. Gr. Ling.*) dont il représente une spécialisation : *s.v.* 4, « Familienmitglied, Angehöriger, Hausbedienster, Vertrauter ». On remarque en outre que si, au sens de « ami, proche, intime », ἴδιος est surtout attesté au pluriel substantivé, au sens d'« homme de confiance » qu'il a dans les papyrus d'époque impériale, il est généralement au singulier. Cet emploi de ἴδιος au singulier avec la valeur d'un véritable nom de fonction est propre aux papyrus d'époque romaine ; on est finalement tenté de se demander si ce sens ne s'est pas développé secondairement à partir de l'emploi épistolaire de τῷ ἰδίῳ.

On assiste à la même spécialisation sociale dans le cas des possessifs ὁ ἐμός, ὁ ἡμέτερος *se rapportant directement à un anthroponyme*. Cette construction n'est pas naturelle en grec et l'on soupçonnera donc encore ici une influence du latin, où il est au contraire extrêmement courant d'adjoindre – en particulier – *meus*, *noster* à un anthroponyme. Cet emploi, si banal en latin, où le possessif est chargé d'une valeur affective, ne s'affirme en grec qu'à l'époque impériale et reste assez rare. LSJ cite seulement un exemple tiré d'Arrien (Epict. 2.2.17) : ὁ ἐμὸς Ἡράκλειτος. Quant au *Thes. Gr. Ling.*, il ne relève que deux exemples de ἐμός ainsi employé recueillis chez Athénée [37] ; là, le lien sentimental exprimé par le possessif procède chaque fois, semble-t-il, d'une commune origine géographique, d'où la traduction trop limitative d'H. Estienne : *popularis, eiusdem patriae civis*. Ni LSJ ni le *Thes. Gr. Ling.* ne font état de l'emploi parallèle de ἡμέτερος, qui est cependant attesté chez les auteurs d'époque impériale [38]. C'est sans doute à cause de la traduction *popularis, eiusdem patriae civis*, que l'auteur de l'article *Plutarchos* dans la *RE*, considérait que Philinos, l'ami pythagoricien de Plutarque, était lui aussi de Chéronée (il cite à l'appui l'expression Φιλῖνον τὸν ἡμέτερον, *Quaest. conviv.* 702d) [39] ; or on a démontré depuis que Philinos était en fait de Thespies [40]. L'emploi de ἡμέτερος avec un anthroponyme se rencontre aussi par exception deux fois avant l'époque impériale, chez Platon [41] ; chez ce même auteur, on relève deux cas de possessifs de la

37 ὁ ἐμὸς Ἰόβας (229c, dans la bouche d'Aemilius Maurus), ὁ ἐμὸς Ποσειδώνιος (233d) ; cf. aussi τὸν ἐμὸν Μεγαλοπολίτην Κερκιδᾶν (347d). On trouve encore chez Athénée la même construction avec des noms de villes (*e.g.* ἐν τῇ ἐμῇ Ναυκράτει, ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τῇ ἐμῇ).

38 Je n'ai pas enquêté systématiquement sur l'emploi du possessif au génitif avec un anthroponyme, qui me semble rare ; j'en relève cet exemple chez Appien, *Hisp.* 27 : ἐπικουρεῖτε, ὦ Ῥωμαῖοι, κινδυνεύοντι ὑμῶν τῷ Σκιπίωνι. On est en pleine époque impériale et les paroles sont prêtées à un Romain…

39 *RE* XXI (1951) 681 [K. Ziegler].

40 C.P. Jones, « A Leading Family of Roman Thespiae », *HSPh* 74, 1970, p. 233 : « Plutarch does not name his friend's city of origin, for the fact that he once calls him Φιλεῖνος ὁ ἡμέτερος cannot be pressed to make him a citizen of Chaeronea. » Jones fait remarquer encore que le même possessif est employé par Plutarque pour un ami romain, Avidius Quietus (*Quaest. conviv.* 632a).

41 Protagoras 343a : Θαλῆς ὁ Μιλήσιος καὶ Πιττακὸς ὁ Μυτιληναῖος καὶ Βίας ὁ Πριηνεὺς καὶ Σόλων ὁ ἡμέτερος καὶ Κλεόβουλος ὁ Λίνδιος καὶ Μύσων ὁ Χηνεύς. Il est clair qu'ici le possessif n'a pas de valeur affective, mais seulement ethnique (comme ὁ ἐμός chez Athénée). – Euthyd. 271b : ἐν μέσῳ δ' ὑμῶν τὸ Ἀξιόχου μειράκιον ἦν. καὶ μάλα πολύ, ὦ Σώκρατες, ἐπιδεδωκέναι μοι ἔδοξεν, καὶ τοῦ ἡμετέρου οὐ πολύ τι τὴν ἡλικίαν διαφέρειν Κριτοβούλου.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1re et 2e personne du singulier, se rapportant à un nom propre, chaque fois dans son *Alcibiade* [42]. Ces quelques exceptions antérieures à l'époque impériale incitent à se demander si la répartition chronologique des emplois de possessifs avec des noms propres en grec n'est pas imputable à l'évolution des genres littéraires autant qu'à l'influence du latin : un tel emploi du possessif semble caractériser surtout le ton de la conversation familière entre gens éduqués ; or, avant l'époque romaine, Platon, qui met en scène des « salonnards », est à peu près le seul à avoir pratiqué ce style.

Dans les papyrus, une enquête portant sur le singulier ὁ ἐμός employé aux cas usuels a livré seulement quatre exemples, tous de la haute époque impériale : encore a-t-on l'impression que cet emploi du possessif se rapportant directement à un anthroponyme est réservé à des dépendants [43]. Le rapport hiérarchique marqué par le possessif s'observe aussi dans les plus hautes sphères de la société : *SB* XIV 11640 est un billet informel dont l'auteur ne peut être que le préfet d'Égypte Ti. Iulius Alexander, car il donne des instructions intéressant l'idiologue Lysimachos en ces termes : τὸν δὲ τοῦ ἰδίου λόγου διαλογιζ̣μ̣ὸ̣[ν] Λ̣υ̣σ̣ί̣μαχος ὁ ἐμὸς ὑπερ[θέ]ς̣θ̣ω̣. Les éditeurs remarquent justement qu'un magistrat de rang inférieur ne se permettrait pas d'appeler familièrement un supérieur hiérarchique ὁ ἐμός [44]. De fait, le possessif grec se conforme ici au comportement du possessif latin qu'il imite : *meus* + anthroponyme s'emploie pour des inférieurs ou des égaux, mais la formule est trop familière pour s'appliquer à des supérieurs [45]. On retrouve le même latinisme, mais avec le génitif μου, dans une traduction en grec d'une lettre impériale, adressée par Hadrien au préfet d'Égypte Rammius Martialis, où l'on trouve l'apostrophe Ῥάμμιέ μου, traduction littérale de *mi Rammie*. Dans la même série s'inscrit le *praescriptum* déjà cité (et qui est aussi une traduction du latin) : Πωμπώνιος Φαυστιανὸς Πρώβι (*sic*) τῷ ἰδίῳ χαίρειν.

Le bilan est analogue en ce qui concerne ὁ ἡμέτερος. Comme nous l'avions observé pour ὁ ἐμός, ὁ ἡμέτερος semble dans les papyrus, autant qu'on puisse en juger, le plus souvent réservé à des subordonnés, des agents [46], alors que dans la littérature il se rapporte à des noms d'amis, de grands hommes (commune origine géographique, filiation intellectuelle), de dieux tutélaires.

Il n'existe pas de lettre adressée τῷ δεῖνι τῷ ἐμῷ et une seule adressée à τῷ δεῖνι τῷ ἡμετέρῳ, *BGU* IV 1079 (41p) : Σαραπίων Ἡρακλείδῃ τῷ ἡμετέρῳ χα(ίρειν). La suite de cette lettre nous informe qu'Hèrakleidès est un παιδάριον, un esclave.

42 109d : οὐ μὰ τὸν Φίλιον τὸν ἐμόν τε καὶ σόν. 124 c : ὁ ἐπίτροπος ὁ ἐμὸς βελτίων ἐστὶ καὶ σοφώτερος ἢ Περικλῆς ὁ σός.

43 Dans l'ordre chronologique : *BGU* I 37.1-7 (50p) : Μυσταρίων Στοτοήτι τῶι ἰδίωι πλεῖστα χαίρειν. ἔπεμψα ὑμεῖν Βλάστον τὸν ἐμόν (remarquons que Mystariôn emploie coup sur coup deux expressions peu courantes et où l'influence du latin est probable). – *SB* XIV 11640 (69p), cité ci-après. – *BGU* II 523.21-23 : τὰς οὖν δραχμὰς ἑξήκοντα δὸς αὐτὰ⟨ς⟩ Ἥλιτι τῷ ἐμῷ. – P. Oxy. LIX 3992.22 (IIp) : Διογᾶς ὁ ἐμὸς ἀνέπλευσεν.

44 O. Montevecchi, G. Geraci, « Documenta inedita ad Neronis atque Othonis principatus pertinentia in papyris Mediolanensibus reperta », *Akten des XIII. Internationalen Papyrologenkongresses*, Munich, 1971, p. 305.

45 En revanche, employé avec un nom de fonction, il devient, si cette fonction est hiérarchiquement supérieure à celle du locuteur, déférent.

46 P. Oxy. XVIII 2200.2-3 (IIp) : Σωτήριχος ὁ ἡμέτερος περιέτυχέν μοι. – P. Mich. VIII 487.11 (IIp) : ἔπεμψα Ἔρωτα τὸν ἡμέτε[ρο]ν. – P. Mich. VIII 493.17 (IIp) : σὺν Ἀντωνίῳ τῷ ἡμετέρῳ εἰμί. – P. Oxy. LI 3644.3-4 (IIIp) ἔπενψά σοι Ἁρπουχρᾶν τὸν (*sic*) ἡμέτερον. – P. Lips. I 110.5 (III-IVp) : γράφω σο[ι] δειὰ Ἡλιοδώρου τοῦ ἡμετέρ[ο]υ. – P. Kell. G. I 6.15-17 (*c.* 330p) ἔσπευσα οὖν [πέμ]ψαι πρὸς ὑμᾶς τὸ[ν ἡμέτ]ερον Σινέα. – P. Oxy. LV 3821.3 (*c.* 341p) : Ἡράκλειος ὁ ἡμέτερος. – P. Ross.-Georg. III 9.7-8 (IVp) : ὁ ἀδελφὸς Μακάρ[ιο]ς ὁ τοῦ Σ̣[ε]λευίου καὶ Ἄγαθος ὁ ἡμέτερος.

BIFAO 102 (2002), p. 143-153 Hélène Cuvigny
Remarques sur l'emploi de [idios] dans le praescriptum épistolaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2. ἴδιος comme adjectif possessif se rapportant à un technonyme, un titre, un appellatif

SB I 5218	156p	Ἰούλ̣ι̣[ος] Ἀσκλᾶς ἱππεὺς ἴλης Βουκοντίων τύρμης Κοντιλλιανῆς Ἰουλίῳ Ἀπολιναρίῳ ἰδίῳ ἀδελφῷ χαίρειν
BGU VII 1589 [47]	166/167	Χάρης Σαβεί̣ν̣ου̣ ν̣[ο]μογ[ρά]φ[ος] κώμης Φι̣λ̣α̣δ̣ε̣λ̣φ[εί]α̣ς̣ γεω[ργῷ] ἰδίῳ Μαρείν[ῳ χ]αίρε̣ι̣ν̣ [48]
P. Oxy. XII 1584	IIp?	Θέων Διογενίδι ἰδ̣[ίαις] ἀδελφαῖς χαίρειν
P. Mil. Vogl. IV 257 [49]	175/176p	Ε[ἰc]α[ρ]ίων Τούρβωνι τῶι ἰδ[ίωι κυ]ρίωι χαίρειν
P.IFAO II 7	Haut-Emp.	[– C]υντύχῃ Φιλήτῳ [– τῷ ἰ]δίῳ κυρ(ίῳ) χαίρε⟨ι⟩ν
O. Oasis Sarm. 1, etc.	Vp	Cαρμάτῃ ἰδίου (l. ἰδίῳ) γεούχῳ Ἰcὰκ Φι̣λ̣ήας γεωρ(γὸc) χαίρειν

Cette deuxième série d'occurrences de ἰδίῳ dans les *praescripta* (ἰδίῳ se rapportant à un nom commun apposé à l'anthroponyme du destinataire) ne présente pas la même complexité sémantique. Ici, ἴδιος a valeur de possessif, synonyme de μου, et sa présence s'explique par la prolifération des possessifs dans la langue des papyrus à partir du IIIe siècle apr. J.-C. Son caractère latinisant apparaît clairement dans le premier exemple cité, que j'ai déjà commenté.

En grec, on s'est longtemps contenté d'adresser ses lettres à τῷ δεῖνι τῷ ἀδελφῷ, τῷ πατρί, etc. L'ajout du pronom μου, redondant en grec, intervient tardivement : une enquête dans les papyrus portant sur les noms de parenté courants et sur γεωργῷ μου a livré des occurrences s'échelonnant entre le IIe s. et le IVe s. ; encore une seule du IIe s. est-elle précisément datée (P. Phil. 16.2, de 161p). Les attestations de ces tournures ne sont pas légion, vu la concurrence de la formule beaucoup plus populaire τῷ κυρίῳ μου ἀδελφῷ, πατρί, etc., dont les premières attestations précisément datées ne sont pas antérieures à 250p.

L'apparition de μου dans les *praescripta* trahit encore l'influence du latin, sous laquelle les possessifs grecs se chargent de la valeur « mon cher », « mon respecté », cette dernière étant bien reconnue, comme on l'a vu, en ce qui concerne *noster* [50]. Cet usage épistolaire s'inscrit dans un mouvement général d'inflation des possessifs révérencieux, et même, plus largement, des possessifs tout court, dont l'abus est un phénomène qui caractérise le latin tardif [51]. Comme dans le cas de *noster*, la connotation affectueuse glisse vers l'affection obligée, la déférence : dire à quelqu'un « mon maître », comme Isak à Sarmatès, est une déclaration d'allégeance. Guy Wagner notait que l'expression ἰδίῳ γεούχῳ des O. Oasis Sarm. s'apparente à la tournure relevée par le *WB*, *s.v.* ἴδιος : ὁ ἴδιος δεcπότης, « der mein Herr ist (ich bin sein Untergebener) ». Mais on a compris que cet usage n'est nullement propre

47 Réédité par J.A. Straus, *CdE* 75, 2000, p. 111-117.

48 Cette expression avait embarrassé le premier éditeur de *BGU* VII 1589, qui tentait d'expliquer ἴδιος à partir d'un de ses sens classiques, « privé », par opposition à « public » : « etwa im Gegensatz zu γ. δημόcιος, προcοδικός ». Il ne faut pas traduire autrement que : « à mon fermier Marinus ».

49 Cf. *BL* VI, 90.

50 Voir note 20.

51 J.B. Hofmann, A. Szantyr, *Lateinische Syntax und Stilistik*, *HAW* 2.2, Munich, 1965, p. 178 sq. : c'est à l'origine un trait de la langue familière, qui emploie volontiers les possessifs, en particulier *suus*, là où la langue littéraire ne les emploie pas parce qu'ils sont inutiles ; en prose littéraire, on trouve ces possessifs superflus dès la fin du Ier s. av. J.-C. (*Bellum Africanum*, Cornelius Nepos, Vitruve) ; ils sont fréquents en latin tardif dans les inscriptions (cf. par ex. en *CIL* XII 1127 : *Fronto sibi parentibusque suis ex testamento suo*).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à ἴδιος (d'ailleurs une variante de cette tournure existe avec ὁ ἐμὸς δεσπότης, susceptible de perfectionnements obséquieux du genre ὁ ἐμὸς ἀγαθὸς δεσπότης, ὁ ἀγαθός μου δεσπότης ; à noter encore le plus rare ὁ οἰκεῖος δεσπότης, puisque οἰκεῖος a subi dans la *koinè* un affaiblissement parallèle à celui de ἴδιος qui le réduit souvent à être l'équivalent d'un possessif [52]).

Le possessif déférent s'introduit sur le tard dans les titulatures impériales en grec. Au début de l'Empire, le possessif *noster* présent dans quelques titulatures non officielles n'a pas d'équivalent ἡμῶν dans les titulatures grecques contemporaines où, en revanche, d'abord sporadiquement sous Auguste puis Claude, ensuite massivement à partir de Néron, ὁ κύριος vient s'ajouter, normalement en fin de titulature. Dans les titulatures, *noster* et ὁ κύριος ont au fond le même sens (« notre maître »), mais ce serait une erreur de penser que ὁ κύριος dans les titulatures grecques est la traduction du *noster* des latines ; en effet ὁ κύριος s'arrime à divers éléments de titulature, alors que *noster* se place normalement après *Imperator* [53]. En fait, ὁ κύριος s'explique par une tradition locale hellénistique, que les premiers empereurs ont hésité à réactiver [54], même dans les provinces orientales où ce terme ne risquait pourtant pas de heurter la susceptibilité de sujets nostalgiques d'un régime républicain. C'est seulement sous Hadrien que le possessif ἡμῶν vient compléter ὁ κύριος et, cette fois-ci, il s'agit bien de la traduction mot à mot de la formule *dominus noster*, apparue aussi dans les titulatures latines d'Hadrien (mais en Orient seulement) [55].

C'est à l'époque impériale et sous l'influence du latin que les possessifs s'introduisent dans le *praescriptum* de la lettre grecque, avec une connotation affectueuse, paternaliste ou au contraire déférente : la nuance dépend de la différence hiérarchique entre les correspondants. Le premier possessif à s'insinuer dans le *praescriptum* est ἴδιος, parce qu'il se prête le mieux, par sa plasticité sémantique, à transposer le latin *suo* avec la valeur affective qu'assument souvent les possessifs en latin. Mais, sauf dans de rares cas où il peut être tenu pour un simple calque sémantique de *suo*, ἴδιος qualifiant directement l'anthroponyme du correspondant (mais non pas un nom commun apposé tel que ἀδελφῷ ou κυρίῳ) semble surtout employé quand on s'adresse à un subordonné, comme si le grec répugnait à employer le possessif en le vidant de toute valeur de possession matérielle ; parallèlement, peut-être

52 MOULTON, MILLIGAN, *op. cit.*, *s.v.* : ainsi chez Josèphe. Dans les papyrus, les exemples de οἰκεῖος employé comme possessif ne sont pas antérieurs au IIIe s. apr. J.-C. En latin tardif, de la même façon, l'adjectif *proprius* peut remplacer *suus* (fréquent chez Ammien Marcellin) : J.B. HOFMANN, A. SZANTYR, *op. cit.*, § 104c.

53 La seule exception que je relève dans Bureth est Imperator Trajanus n̥(oster) (P. Oxy. VII 1022.25).

54 E. VAN'T DACK, « La papyrologie et l'histoire du Haut-Empire : Les "formulae" des empereurs », *ANRW* 2/1, 1974, p. 873.

55 X. LORIOT, cité dans *BSFN* 40, 1985, p. 619. Ironiquement, la seule attestation de *dominus noster* pour Hadrien en Égypte se trouve dans une inscription bilingue où le grec traduit la formule latine par τοῦ κυρίου sans ἡμῶν (*ILS* 8908 = *I.Pan* 87) : preuve que la valeur révérencieuse du possessif latin n'avait pas encore été assimilée par le possessif grec. Mais le graveur avait une bonne raison d'omettre ἡμῶν dans cette inscription. En effet, la titulature latine telle qu'elle s'y présente est : *Imp(erator) Caesar Traianus Hadrianus Aug(ustus) dominus n(oster)*. Or on remarque que le rédacteur de l'inscription n'a pas mis *dominus noster* à sa place canonique, c'est-à-dire devant *Imperator Caesar* (auquel par la suite il se substituera) ; la tendance (qui souffre des exceptions) à mettre *dominus noster* en première place existait déjà sous Hadrien, puisqu'on relève dès ce règne plusieurs titulatures grecques commençant par ὁ κύριος ἡμῶν. Or on observe que, même lorsque *dominus noster*/ὁ κύριος ἡμῶν seront devenus courants, les titulatures grecques se terminant par ὁ κύριος sans ἡμῶν subsisteront. Cela signifie que, si ὁ κύριος ἡμῶν est le calque de l'expression latine *dominus noster*, ὁ κύριος final sans ἡμῶν relève de la tradition formulaire gréco-orientale.

BIFAO 102 (2002), p. 143-153 Hélène Cuvigny
Remarques sur l'emploi de [idios] dans le praescriptum épistolaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

même sous l'influence de cet usage épistolaire, s'est développé l'emploi de ἴδιος au sens d'« homme de confiance de ..., homme de la maison de ... » ; on a remarqué la même spécialisation sociale, propre à l'Égypte romaine, des possessifs ὁ ἐμός/ὁ ἡμέτερος se rapportant à un anthroponyme, tournure courante en latin, mais non en grec, où l'on en relève quelques exemples peu nombreux et mal documentés par les dictionnaires dans la littérature d'époque impériale (aux quelques exceptions près rencontrées chez Platon).

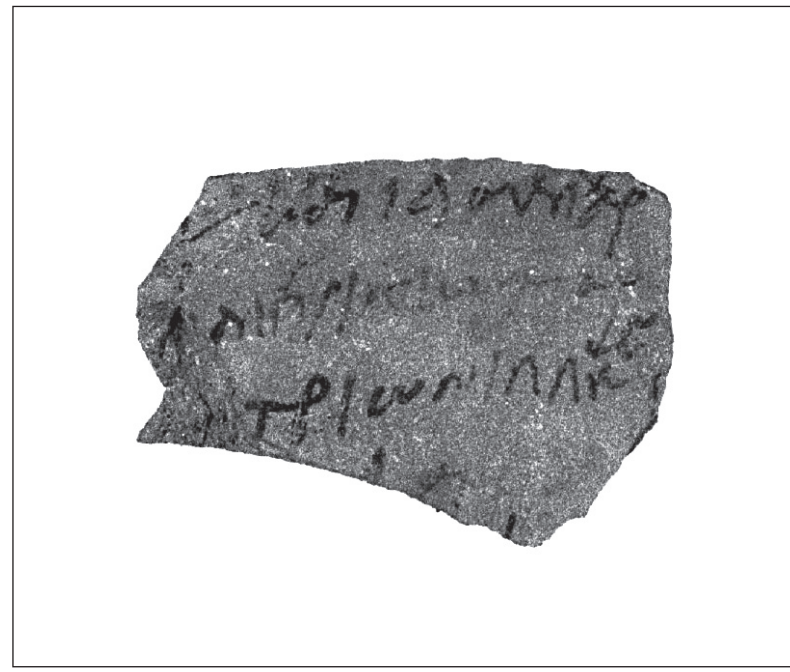


Fig. 1.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net